



MARINES VOYAGES

AGENCE DE LA POSSESSION

AGENCE DE ST PIERRE

AGENCE DE ST ANDRE

0262 71 59 33

reservation@marines-voyages.com



Vols 
+ Séjours

Vacances scolaires

***À partir de 1985 €**

Du 12 au 21 juillet 2022

PROGRAMME 10 JOURS

**Sous réserve de disponibilités, enfant de*

**moins de 12 ans : -15%*

**Supplément Single 375€.*

**PARIS – DISNEY – PARC ASTERIX – MER DE SABLE –
ZOO DE VINCENNES
MUSEES/GREVIN/LOUVRES/VERSAILLES**

PROGRAMME DE 10 JOURS

Jour 1 - Réunion - Paris

Rendez-vous à l'aéroport de Roland Garros, vol en direction de Paris diner et nuit à bord.



Jour 2 - Paris

Petit déjeuner à bord, arrivée à Paris dans la matinée, transfert au Trocadéro pour faire une belle photo de la Tour Eiffel puis au Pont neuf pour une croisière guidée sur la Seine, déjeuner au restaurant, transfert à l'hôtel 3***, après midi libre pour vous reposer, dîner, nuit à l'hôtel.



Déjeuner et dîner compris.

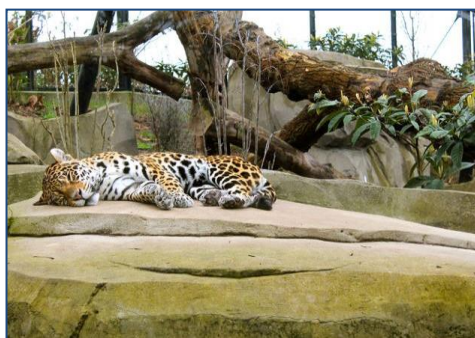
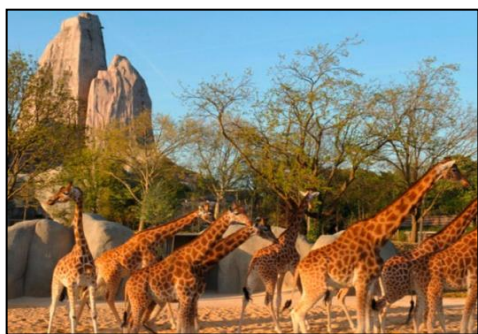
Jour 3 – Zoo de Vincennes

Petit déjeuner à l'hôtel. Rendez-vous à 9h avec notre chauffeur pour le départ au parc ZOOLOGIQUE de VINCENNES.

Repas libre dans le parc.

Rendez-vous devant le parc à 16H00. Dîner dans un restaurant, transfert et nuit à l'hôtel.





Dîner compris.

Jour 4 - Parc Astérix

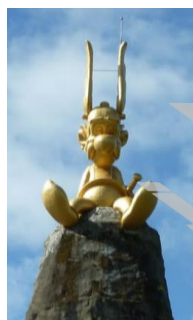
Petit déjeuner à l'hôtel :

Rendez-vous avec notre chauffeur à 9h, transfert au parc Astérix.

Déjeuner dans le parc.

Rendez-vous à 18 h devant le parc pour le transfert à l'hôtel.

Profiter d'une journée de rêve au parc Astérix



Nuit à l'hôtel.

Déjeuner et dîner compris.

Jour 5 – La Mer de Sable

Petit déjeuner à l'hôtel. Encore une superbe journée inoubliable à LA MER DE SABLE. Rendez-vous à 9h devant hôtel pour le départ.



La Mer de Sable, c'est :

3 univers
pour toujours plus d'aventures



Découvre l'immensité du désert et prends-toi pour un aventurier.



Explore cet univers où de nombreuses aventures t'attendent.



Viens vivre l'aventure du grand ouest américain avec tes amis cow-boys et indiens.



Rendez-vous devant le parc à 18h pour le transfert à l'hôtel.

Nuit à l'hôtel.

Dîner compris.

Jour 6 – Paris, musées Grévin et Louvres

Petit déjeuner à l'hôtel, rendez-vous à 9h devant hôtel pour le départ vers le musée Grévin.



Direction pour rejoindre le quartier de Montmartre afin de rencontrer des personnages en cire (**Musée Grévin**).



Musée Grévin :



Le musée Grévin renferme des reproductions en cire de personnages célèbres. **Vous pourrez vous faire prendre en photo à côté de Michael Jackson ou de Zinedine Zidane.** Vous aurez, en plus, la sensation de les rencontrer en vrai et dans des situations réalistes. Puis, vous pouvez descendre les **Grands Boulevards**, connu pour leurs nombreux magasins. Nous vous conseillons aussi de vous rendre vers le passage des Panoramas, un des principaux lieux du commerce philatélique de Paris.



Nous continuerons par la visite du Louvre dans l'après-midi, direction au **musée du Louvre**. A l'intérieur, vous contemplez des chefs-d'œuvre comme **La Joconde de Léonard de Vinci, Les Noces de Cana de Véronèse ou encore La Vénus de Milo**. A la sortie, vous pouvez vous détendre dans le jardin des Tuileries.

Nuit à l'hôtel

Diner compris.

Jour 7 – Disneyland Paris

Petit déjeuner à l'hôtel, transfert au Parc Disneyland pour la journée, déjeuner et dîner dans le parc.

Entrées aux 2 parcs Disney avec accès libre à tous les manèges, spectacles inclus et rencontres des personnages et parades. Retour en fin de journée après le spectacle son et lumière, retour à l'hôtel pour la nuit.

Le plus grand parc d'attraction d'Europe – Les différents univers du parc :

Main Street, U.S.A.®



Retour en 1900. Découvrez le charme et l'hospitalité d'une petite ville des Etats-Unis du début du XXe siècle. Passez devant des boutiques de style victorien avant de prendre une calèche pour aller manger une glace au Gibson Girl Ice Cream Parlour. Comme au bon vieux temps, lorsque Walt Disney était petit garçon.

Frontierland®

Promenez-vous dans le Far West légendaire : croisière en bateaux à aubes, course folle à bord du train de la mine "Big Thunder Mountain", aire de jeux Pocahontas - Le Village Indien pour vos enfants, et frissons garantis à Phantom Manor.

Adventureland®

Adventureland vous attend avec son lot d'éclats de rire et de frissons. Vous rencontrerez des pirates en haute mer, vous échapperez au danger avec Indiana Jones ou vous grimpez aux arbres jusqu'à la Cabane des Robinsons.

Discoveryland®

C'est à Discoveryland® que les prédictions des grands visionnaires prennent vie. Explorez les confins de l'univers avec Space Mountain : Mission 2 ou Captain EO avec Michael Jackson.

Fantasyland®

Fantasyland est le plus merveilleux des Pays. C'est là que les contes de fées et les histoires qui ont inspiré les films d'animation de Disney prennent vie, comme par magie.



Déjeuner et diner compris.

Jour 8 - Château de Versailles

Petit déjeuner à l'hôtel, rendez-vous à 9h devant l'hôtel pour prendre la direction du château de Versailles :



Rendez-vous à 16h devant l'entrée du château pour le retour à l'hôtel.

Diner compris.



Jour 9 - Paris

Petit déjeuner à l'hôtel, journée libre à Paris, rendez-vous à 16h devant l'hôtel, transfert à l'aéroport, envol en direction de la Réunion, diner et nuit à bord.

Jour 10 - Réunion

Petit déjeuner à bord, arrivée à la Réunion dans la matinée.

Fin de nos prestations.

Important : en fonction des jours d'ouvertures de certains parcs le programme pourrait être inversé en gardant toutes les visites prévues, en cas de fermeture totale d'un site, la visite sera remplacée.

Le prix comprend :

- Vol Réunion/Paris/Réunion
- La présence d'un interlocuteur de l'agence pendant les visites
- Une réunion d'information pour le groupe
- Tous les droits d'entrées
- La pension selon le programme.
- Les assurances assistance, rapatriement, dommages aux bagages (si plus de 10 participants)
- Les transferts

Le prix ne comprend pas :

- Vos dépenses personnelles
- Les visites non prévues dans le programme
- L'assurance annulation



L'acheteur sera tenu pour responsable de tous les dommages que MARINES VOYAGES pourrait subir du fait du non-respect des obligations susvisées. En particulier, les dommages causés au navire, à son mobilier ou à ses équipements, les dommages occasionnés à d'autres clients ou à des tiers, aux véhicules utilisés lors des excursions ainsi que de toutes les contraventions, amendes et frais auxquels MARINES VOYAGES pourrait être soumis du fait de la faute de l'acheteur par les autorités portuaires, douanières, sanitaires ou autres des autres autorités des pays visités lors de la croisière.

2. Pouvoirs du Commandant de bord (ci-après « le Commandant ») : Le Commandant a la faculté d'exécuter tout ordre ou directive donnés par les gouvernements et autorités de tous les Etats. Toutes les actions du transporteur ou du Commandant, pour l'exécution de ces ordres ou directives ne sauraient être considérées comme des inexécutions du contrat. Le débarquement des passagers conformément à ces ordres ou directives, dégage le transporteur de toute responsabilité pour la poursuite du voyage ou le rapatriement des passagers. Le commandant du bateau possède, en outre, la faculté d'interrompre une croisière, d'en modifier l'itinéraire pour des raisons de force majeure ou pour des exigences de sécurité des passagers ou du bateau. L'exercice de cette faculté n'implique pas de "modification du voyage". Certaines destinations comme la péninsule Antarctique, l'Arctique, les fjords de Norvège ou encore l'Alaska sont sujettes à des conditions météorologiques et climatiques particulières. Les Caraïbes sont également une zone à risques cycloniques généralement de juin à septembre. Certaines escales peuvent alors être inversées, écourtées ou supprimées. Dans le cas d'annulation, les excursions achetées à bord sont remboursées. Aucune autre indemnité n'est due. Les vents forts peuvent empêcher le débarquement en chaloupes. Les obligations de l'armateur concernent la croisière dans son ensemble. Une escale précise ne peut constituer le but d'un programme qui vise à découvrir une région d'une manière générale et les plaisirs de la navigation.

3. Respect des horaires en escale : En escale, les horaires d'heure limite de retour à bord et de départ du bateau sont mentionnés dans le journal de bord ainsi qu'à la sortie du bateau de croisière. Il appartient aux passagers de respecter ces horaires. En cas de non-respect de ces horaires et de non embarquement, aucun remboursement ou dédommagement n'est dû au Client.

4. Excursions effectuées au cours des croisières : Les horaires et les itinéraires des excursions peuvent être sujets à modification aussi bien pour des circonstances extérieures (telles que, par exemple, des conditions atmosphériques défavorables.). En fonction de la nature particulière de certaines excursions, il est possible que certaines ne soient pas accessibles aux personnes handicapées. Cette interdiction vous sera précisée à bord par le bureau des excursions.

5. Modification d'itinéraires et d'horaires : Toutes les escales et horaires indiqués sont susceptibles d'être modifiés par les compagnies maritimes à tout moment, avant le départ ou pendant la croisière. En cas de grève, émeute, mauvaises conditions météorologiques ou pour toute autre raison, la compagnie maritime peut à tout moment et sans notification préalable, avancer, retarder un départ ou une escale ou éventuellement changer de bateau ou d'escale et ne saurait être tenue pour responsable envers les passagers en cas d'annulation, d'avancement, de retard, de modification ou de substitution. MARINES VOYAGES ne saurait être tenue pour responsable de tout manquement au respect des horaires d'arrivée et de départ et ce, quelle que soit l'escale.

6. Responsabilité des Clients : Chaque Client (ou s'il est mineur, ses parents ou tuteurs) est responsable et s'engage à dédommager la compagnie pour tout dégât sur le bateau, son mobilier, son équipement ou toute propriété du bateau, pour toute amende ou contravention imposée à la compagnie à cause d'un acte, d'une omission ou de la violation d'une loi, qu'il s'agisse d'un acte volontaire ou non de la part du passager.

7. Enfants / Mineurs : Pour des raisons de sécurité, certaines compagnies n'acceptent pas à bord les enfants en bas âge. Le Client devra à cet effet se renseigner lors de la Commande, et au plus tard avant la date d'embarquement. Certaines compagnies considèrent comme mineures les personnes âgées de moins de 21 ans. Elles ne sont pas autorisées à voyager seules à bord et doivent être accompagnées par des parents ou des adultes de plus de 25 ans dont ils doivent partager la cabine et qui assument toutes les responsabilités à leur égard. Une vérification de l'âge du passager peut être demandée par le personnel de bord.

8. Pourboires / Caisses de bord : Les pourboires au personnel de bord sont une tradition maritime. Une somme variable par jour et par personne (adulte et enfant) sera à régler sur place, généralement en espèces, et couvre le service à bord.

9. Les types de cabines (sur les croisières) : Les cabines dites « Standard » (ou cabines intérieures) sont des cabines ne disposant pas de hublot ni de sabord laissant passer la lumière du jour. Les cabines avec hublot (ou cabines extérieures dites sabord) sont des cabines laissant passer la lumière du jour. Les cabines individuelles comprennent un lit pour une personne. Prévues en nombre limité, elles font souvent l'objet d'un supplément et sont moins bien situées que les cabines doubles. Les cabines doubles sont prévues soit avec deux lits, soit avec un lit bas et une couchette haute, soit avec un lit double (peu fréquent). Les cabines triples et quadruples sont souvent des cabines doubles équipées de lits d'appoint. Sur les bateaux de croisière, les cabines offrent généralement un espace plus restreint que dans une chambre d'hôtel. Par ailleurs, pour une classification équivalente en termes d'étoiles, le niveau d'espace et de confort des cabines des croisières fluviales en Egypte est généralement inférieur à celui des hôtels locaux.

III. CONDITIONS PARTICULIERES AUX LOCATIONS DE VEHICULE

1 - Prise en charge du véhicule de location sans chauffeur : Lors de la prise en charge du véhicule de location sans chauffeur, le conducteur principal du véhicule doit toujours être en mesure de présenter sa carte bancaire qui doit impérativement être celle utilisée lors du paiement du séjour et nom du voyageur principal qui est par défaut le conducteur désigné, le bon d'échange matérialisant la réservation effectuée et son permis de conduire. Nous attirons votre attention sur le fait que le loueur pourra vous demander, à titre de garantie, de prendre une empreinte de votre carte bancaire avant la prise de possession du véhicule. Dans certains cas, une caution financière pourra même être demandée au moment de la prise en charge du véhicule réservé. Nous vous conseillons de vérifier que le plafond de dépense autorisé par votre banque vous permettra d'effectuer cette transaction.

Nous vous conseillons, lors de la prise en charge du véhicule, d'en faire une inspection minutieuse. De noter les plus petites traces de chocs sur la carrosserie d'impacts sur le pare-brise, la présence et l'usure de la roue de secours. L'absence des certains accessoires (allume-cigare par exemple.) Vérifier sur la jauge de carburant si le plein du véhicule a été effectué. Faire porter ces éventuelles anomalies sur le contrat de vente par le collaborateur du loueur de voitures.

2. Frais supplémentaires inhérents aux locations de voiture sans chauffeur :

Sauf mention particulière clairement établie, le prix de la location de voiture n'inclut pas les assurances complémentaires, certains équipements optionnels, les frais de conducteur additionnel et de jeune conducteur. Le kilométrage supplémentaire au forfait prévu lorsque celui-ci est limité. Même lorsqu'une assurance obligatoire est comprise dans le prix de la location de voiture, un montant excédentaire pourra être appliqué en cas de vol ou de dommage sur le véhicule de location. Ce montant est variable en fonction des loueurs, du pays de location et du type de véhicule loué. L'utilisateur est seul responsable de sa propre décision de souscrire ou non à une assurance optionnelle. MARINES VOYAGES ne pourra être tenu responsable de l'existence de frais supplémentaires en cas de dommages et/ou pour la souscription à ces assurances optionnelles. Pour les locations de véhicules effectuées dans certains pays et notamment aux États-Unis, certains loueurs peuvent facturer automatiquement un plein d'essence à la restitution du véhicule. De plus, certains loueurs facturent des frais supplémentaires en cas d'utilisation de pneus neige, de galeries, de GPS, etc. En général, le véhicule loué devra être restitué dans l'agence de location de voiture choisie lors de la commande. Si tel n'était pas le cas, le loueur serait en droit de facturer des frais d'abandon.

Les sièges pour enfant sont disponibles sur demande, selon la disponibilité de l'agence de départ.

3 - Age requis pour louer un véhicule sans chauffeur : L'âge requis pour conduite un véhicule de location sans chauffeur est variable selon les pays et/ou les loueurs Il est établi en général entre 21 et 65 ans. Des frais peuvent aussi être appliqués en présence de conducteurs âgés de moins de 25 ans.

4 - Permis de conduire requis pour louer un véhicule sans chauffeur :

Tous les conducteurs d'un véhicule de location sans chauffeur doivent être en mesure de présenter un permis de conduire valide pour la catégorie de véhicule loué. Sauf avis contraire, le permis de conduire doit être obtenu depuis au moins trois ans. Dans certaines circonstances un permis de conduire international peut être requis pour louer un véhicule sans chauffeur.

5 - Conduire un véhicule de location sans chauffeur loué en France hors du territoire national :

Certains loueurs interdisent de sortir un véhicule loué hors du territoire national.

6 - Annulation de la location sans chauffeur réservée :

Aucune annulation n'est permise.

MARINES VOYAGES © 2019

